

# MAISON CÉLESTINE

PAR LE SAPHIR

## Comprendre, Rassurer, Accompagner

### Maison Célestine

La Maison Célestine, intégrée au **Complexe Le Saphir**, s'inspire des pratiques scandinaves pour proposer un milieu de vie apaisant et sécurisant aux personnes en perte cognitive.

Ces aménagements permettent à nos résidents, ayant une condition médicale particulière, de rester près de leur conjoint ou conjointe tout en bénéficiant d'un environnement parfaitement adapté au rythme de chacun où sont offerts des soins de santé par un personnel bienveillant et qualifié.



# Table des matières

À propos de la résidence .....	3
Budget .....	4
Les unités .....	5
Milieu de vie .....	6
Services et soins .....	7
Sécurité .....	9

## À propos de la résidence

### La résidence est-elle destinée aux personnes en perte d'autonomie?

Oui, la résidence permet d'accueillir des personnes en perte d'autonomie.

### À qui appartient la résidence?

La Maison Célestine est fièrement maskoutaine! Elle appartient au **Groupe Robin**, une entreprise bien établie dans la région depuis plus de 50 ans, et est opérée directement par ses employés.

Le Groupe Robin œuvre dans le domaine des résidences pour aînés depuis plus de 20 ans, notamment avec les résidences l'Eau Vive et le Saphir.

### Comment puis-je planifier une visite de la résidence?

Vous pouvez contacter notre équipe de la location au **450 250-4444** ou encore nous écrire à [smaille@lesaphir.ca](mailto:smaille@lesaphir.ca) pour prendre rendez-vous.

### Où est située la Maison Célestine?

La Maison Célestine est localisée au cœur du Complexe Le Saphir, à Saint-Hyacinthe. Passez nous voir au **3333, avenue Drouin, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 0M2!**

### Quels sont les critères pour accueillir une personne dans une unité de soins?

Voici les critères d'admission dans une unité de soins :

- Être en mesure de se déplacer de façon autonome, sans aide à la mobilisation,
- Être capable de s'alimenter seul,
- Avoir un état de santé et des comportements compatibles avec un milieu de vie sécuritaire et respectueux pour tous.

### Quelle est la différence entre une unité de soins et un CHSLD?

Une unité de soins s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie physique ou cognitive, qui nécessitent de l'assistance et un suivi clinique, mais qui sont généralement en mesure de se déplacer et de comprendre des consignes simples.

Un CHSLD (centre d'hébergement de soins de longue durée), quant à lui, accueille des personnes en très grande perte d'autonomie, qui requièrent une assistance quasi complète ainsi que des soins médicaux et infirmiers constants en raison de conditions de santé plus complexes.

# Budget

## Y a-t-il des augmentations annuelles?

Oui. Nous indexons les loyers annuellement.

Les augmentations sont essentielles pour nous permettre de maintenir, année après année, le niveau de qualité que vous avez choisi, et ce, tant pour les installations que pour les services qui sont offerts jour après jour.

## Mon proche est-il admissible au programme de crédit d'impôt pour maintien à domicile?

Tous les aînés de 70 ans et plus sont admissibles à ce crédit d'impôt selon leur revenu, qu'ils habitent en résidence ou non. Ce programme est particulièrement avantageux lors d'un emménagement en résidence, notamment en raison de la présence du personnel infirmier 24 heures par jour et des divers services offerts.

Ainsi, l'ensemble des services inscrits au bail et qui font partie du loyer mensuel seront admissibles à ce crédit d'impôt.

Bonne nouvelle! Notre équipe de conseillers à la location peut effectuer avec vous l'estimation de votre crédit d'impôt, vous permettant alors de bien évaluer votre budget.

## Le prix est-il le même si mes deux parents sont dans un seul studio?

Lorsque deux personnes occupent un même studio, le prix du logement reste inchangé. Certains appartements sont spécialement conçus pour accueillir des couples. Dans le cas d'un studio, vos proches doivent toutefois être en mesure de dormir dans le même lit.

Les soins et les services, quant à eux, sont adaptés en fonction des besoins individuels de chacun de vos parents. Cela permet de fournir à ces derniers un accompagnement personnalisé, tout en respectant leur réalité de couple.



## **Les unités**

### **Quels types d'unités trouvons-nous à la Maison Célestine?**

Toutes nos unités sont des studios avec salle de bain indépendante et espace repas, ce qui favorise l'autonomie de votre proche.

Certains studios, pensés pour les couples, proposent même une plus grande superficie ainsi qu'une chambre fermée.

### **Les unités sont-elles meublées?**

Nos studios ne sont pas meublés. Vous pouvez donc apporter les meubles préférés de la personne qui vous est chère pour qu'elle se sente comme à la maison!

### **Les appartements sont-ils bien insonorisés?**

Oui! Le bâtiment est une construction en béton. L'insonorisation est ainsi supérieure à la norme, ce qui permet à votre proche de vivre en toute tranquillité.

### **Vos appartements sont-ils munis d'une douche ou d'un bain?**

Nos unités sont pourvues d'une douche avec barre d'appui seulement.

### **Les unités sont-elles non-fumeurs?**

Afin d'assurer la meilleure qualité de vie possible à nos résidents, tous nos appartements sont non-fumeurs.

### **Y a-t-il des espaces de stationnement visiteur?**

Oui! La résidence dispose d'emplacements de stationnement afin que vous puissiez visiter votre proche en toute facilité.

### **Quel est le rôle des conseillers à la location?**

Leur but premier est de vous informer sur la gamme de services et de programmes proposés à la résidence et de vous aider à choisir ce qui répond le mieux à vos besoins.

Que vous en soyez uniquement à la prise d'informations ou sur le point de déménager, notre équipe vous offre un accompagnement personnalisé, un service professionnel et des solutions de qualité à chaque étape de votre parcours.

## Milieu de vie

### **Qu'est-ce que l'approche scandinave en unité de soins?**

À la Maison Célestine, nous utilisons une approche inspirée des pays scandinaves qui repose sur le respect du rythme de chaque résident, la bienveillance et un milieu de vie profondément humain. Personnalisée selon les goûts et les habitudes de chacun, notre approche vise à équilibrer dynamisme et sérénité pour adoucir le quotidien des personnes en perte d'autonomie ou vivant avec un trouble cognitif, tout en leur offrant des soins attentionnés et de grande qualité.

### **Quelle approche votre personnel adopte-t-il auprès des résidents?**

L'accueil chaleureux et l'écoute sont au cœur de notre approche. Notre personnel vous accompagne de façon personnalisée, avec professionnalisme, respect et attention. Grâce à une équipe présente et à l'écoute, nous veillons à ce que chaque interaction reflète la qualité de service que nous proposons tout au long de votre parcours avec nous. C'est ainsi que nous concrétisons notre promesse : vous offrir la tranquillité d'esprit mur à mur.

### **Quelles sont les activités incluses?**

Chaque mois, un calendrier d'activités vous sera envoyé. On y trouve, entre autres, des activités de mobilité, des ateliers de cuisine, des ateliers de musique, de la zoothérapie, du jardinage et des jeux de mémoire.

### **Quels sont les espaces communs accessibles aux résidents?**

Notre résidence est conçue pour fournir bien plus qu'un simple appartement. À la Maison Célestine, votre proche profitera à la fois du confort de son logement et d'un accès à de nombreuses aires de vie conviviales. Tout y est pour répondre à ses besoins et égayer son quotidien :

- Salon
- Salle à manger
- Salle de stimulation cognitive
- Jardin-terrasse accessible en saison

### **La participation aux activités est-elle obligatoire?**

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la participation est fortement encouragée afin de briser l'isolement.

## **Mon proche n'a pas tendance à aller de lui-même aux activités ou à la salle à manger. Quelqu'un pourra-t-il venir le chercher?**

Oui! Un membre de notre équipe prendra le temps de consulter votre proche et de l'accompagner, au besoin, aux activités ou à la salle à manger.

Les résidents sont doucement encouragés à participer à la vie quotidienne, toujours dans le respect de leur rythme, de leurs capacités et de leurs préférences. Ils demeurent toutefois libres de participer ou non, selon leur confort et leur envie.

## **Puis-je rendre visite à mon proche?**

Bien sûr, nous encourageons fortement l'implication des familles dans la vie des résidents. Nous vous invitons également à vous joindre aux différentes activités du calendrier. Il n'y a pas d'heures de visite établies. Nous vous recommandons toutefois de favoriser l'horaire de votre proche (sommeil, par exemple) lors de vos visites.

Saviez-vous que vous pouvez vous procurer des cartes repas afin de partager un moment de qualité avec votre proche? N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe au 450 250-4444 pour en savoir plus.

## **Services et soins**

### **Que comprend la location d'une unité de soins?**

Voici ce qu'inclut la location d'une unité de soins :

- Trois repas et deux collations par jour
- Gestion et administration de la médication jusqu'à quatre fois par jour
  - Prise des signes vitaux une fois par mois
  - Administration d'insuline et de glycémie capillaire
  - Administration de gouttes ophtalmiques
  - Application topique
- Douche à l'appartement une fois par semaine
- Aide à l'hygiène 6 jours/7
- Entretien ménager une fois par semaine
- Entretien ménager d'appoint une fois par jour
- Lessive de la literie une fois par semaine
- Lessive des vêtements une fois par semaine
- Environnement sécurisé avec supervision et stimulation
- Accès illimité aux aires communes
- Électricité et eau chaude
- Câble et internet



### **Combien de repas sont offerts?**

Chaque résident de la Maison Célestine reçoit trois repas par jour ainsi que deux collations.

### **Comment fonctionne l'heure des repas?**

Les trois repas sont servis à la salle à manger de la Maison Célestine. Le déjeuner peut être pris en tout temps, le dîner est offert entre 11 h et 13 h, et le souper entre 16 h et 18 h. Cette façon de faire vise à éviter l'isolement, à stimuler la marche et à assurer une surveillance pendant les repas. Cependant, si un résident est atteint d'un virus contagieux, son repas lui sera livré directement à son appartement pour limiter la propagation.

Les collations, quant à elles, sont servies deux fois par jour, soit entre 14 h et 15 h et entre 19 h et 20 h.

### **Combien avez-vous d'infirmières et infirmiers auxiliaires et de préposées et préposés sur place pour chaque résident?**

Notre coordonnatrice des soins infirmiers est sur place cinq jours par semaine.

Le nombre d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires ainsi que de préposées et préposés aux résidents varie selon le nombre de résidents et leurs besoins, afin d'assurer un accompagnement adapté et sécuritaire.

De plus, nous offrons un service d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

### **Qu'arrive-t-il si vous ne pouvez plus héberger mon proche? Allez-vous nous aider à le relocaliser?**

Oui. Si nous constatons que votre proche a des besoins particuliers liés à son état de santé, à sa sécurité ou à son niveau d'autonomie que nous ne sommes pas en mesure de combler, nous vous accompagnerons tout au long du processus de relocalisation vers un milieu prodiguant les soins nécessaires.

Avec votre autorisation, une évaluation sera demandée au CLSC des Maskoutains. Des recommandations seront alors émises. Si ces recommandations dépassent les services que nous pouvons offrir, notre coordonnatrice à la qualité des soins vous en informera et une « Fiche 10 » sera remplie et transmise au CISSME.

## **Qu'est-ce qu'une Fiche 10?**

La Fiche 10 est un document officiel utilisé par les résidences pour signaler qu'un résident présente des besoins ou des risques qui dépassent les services offerts par la résidence.

Elle s'applique notamment dans les cas suivants :

- La personne adopte un comportement inhabituel ou dangereux pour elle-même ou pour autrui.
- Elle présente une perte d'autonomie cognitive avec troubles de comportement.
- Son état de santé nécessite des soins ou services que la résidence ne peut fournir.

La Fiche 10 est transmise au CISSSME, et un intervenant du CLSC accompagne la famille dans ses démarches pour trouver un milieu adapté aux besoins du résident.

## **Quelle est l'implication de la Société Alzheimer à la Maison Célestine?**

La Société Alzheimer a un bureau établi dans notre établissement. Elle propose régulièrement des activités de stimulation tant individuelles qu'en groupe pour nos résidents en perte d'autonomie cognitive.

Ses intervenantes et intervenants peuvent également offrir de l'accompagnement, en plus de répondre aux questions des résidents, des proches aidants et des personnes externes intéressées, qu'il s'agisse de personnes autonomes ou non autonomes.

## **Sécurité**

### **Mon proche peut-il aller et venir comme il le souhaite dans la Maison Célestine?**

Oui. Il est libre de circuler à sa guise dans son unité de vie. L'environnement sécurisé est conçu pour favoriser l'autonomie des personnes vivant avec des troubles neurocognitifs et leur permettre de se déplacer librement et en toute sécurité dans les aires communes.

### **Quels sont les systèmes de sécurité en place?**

À la Maison Célestine, la sécurité est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi ces initiatives ont été mises en place :

- Un bracelet d'alerte médicale est fourni à chaque résident.
- Des intervenantes et intervenants professionnels du CISSSME veillent à prévenir et à contrôler les éclosions d'infection dans la résidence, telles la grippe et la gastroentérite.
- Tous les incidents et les accidents qui pourraient affecter nos résidents font l'objet d'une déclaration obligatoire. Le cas échéant, nous vous aviserons de la situation et nous émettrons des recommandations pour éviter que cela ne se reproduise.
- La porte d'accès principale de la Maison Célestine est munie d'un code, ce qui oblige les résidents à être accompagnés par un membre du personnel pour sortir de l'unité de soins.

## Quels sont les systèmes de sécurité en place? (suite)

- Le code pour entrer dans la Maison Célestine n'est divulgué à aucun résident ou visiteur.
- Des caméras sont installées dans les aires communes, favorisant une sécurité accrue.
- Des barres d'appui sont également posées dans les corridors afin de faciliter les déplacements des résidents, en toute sécurité.

## Les appartements sont-ils sécuritaires en cas d'incendie?

Oui! Notre bâtiment est en béton, ce qui contribue à limiter les risques de propagation d'un incendie. Des portes coupe-feu ont été aménagées, et chaque unité est munie d'avertisseurs de fumée et de chaleur, en plus d'être équipée de gicleurs. La résidence est également pourvue d'un plan d'urgence en cas d'évacuation, favorisant la sécurité de l'ensemble des résidents.

## Du personnel est-il sur place 24 heures par jour?

Oui! Du personnel qualifié est disponible en tout temps à la Maison Célestine.

## Faites-vous des tournées de nuit pour vérifier que tout va bien dans les unités de soins?

Oui! Notre équipe effectue des tournées régulières, jour et nuit, pour s'assurer que chaque résident se sent en sécurité, confortable et bien accompagné. Même pendant la nuit, nous veillons à répondre à ses besoins et à offrir un environnement paisible et rassurant.



UNE RÉALISATION

**ROBN**  
GRUPE